

AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée, qu'à la séance ordinaire devant se tenir le **lundi 17 juin 2024, à 19 h 30**, dans la salle du conseil de l'Édifice de la Mairie, situé au 143, rue St-Jean-Baptiste Est à Montmagny, le conseil municipal devra statuer sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

1^{re} DEMANDE

- ✓ **Nature et effet :** Permettre un passage piéton de 3,04 mètres au lieu de 4,5 mètres.
- ✓ **Adresse :** Développement des Écoliers – Lot 5 613 000

2^e DEMANDE

- ✓ **Nature et effet :** Permettre l'installation d'un garage dans la seconde cour avant, avec une marge avant à 1 mètre de la ligne de propriété adjacente à la 6^e Rue, selon certaines conditions.
- ✓ **Adresse :** 210, 7^e Rue

3^e DEMANDE

- ✓ **Nature et effet :** Permettre l'installation d'un cabanon dans la cour avant, avec des marges latérales à minimum 1 mètre des lignes de propriété.
- ✓ **Adresse :** 165, 11^e Rue

4^e DEMANDE

- ✓ **Nature et effet :** Permettre une marge latérale à 1,93 mètre et une somme des marges à 5,78 mètres au lieu d'une marge latérale à 2 mètres et d'une somme des marges à 6 mètres.
- ✓ **Adresse :** 191, rue Patton

Tout intéressé pourra alors se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes.

Fait à Montmagny, ce 31^e jour du mois de mai deux mille vingt-quatre.

La greffière,



M^{re} Karine Simard, avocate